

ABPHONE
SARL au capital de 1 000 euros
120 Allée Jules Auffret 93320 Les Pavillons Sous Bois
R.C.S. PARIS 909.075.707.00010

PROCES VERBAL DE LA REUNION DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 04 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt six,
et le 04 Avril à 18 heures,
les associés se sont réunis au siège social, en Assemblée Générale Ordinaire annuelle, sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés :

- Mr Ahmed Ichou	propriétaire de 50 parts
- Mr Billal Ichou	propriétaire de 50 parts

Sur un total de 100 parts composant le capital social d'une valeur de 10€ chacune.

Mr Ahmed Ichou préside la séance en qualité de gérant.

Il constate, en conséquence, que l'Assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de la moitié des parts sociales.

Le président dépose sur le bureau et met disposition de l'Assemblée :

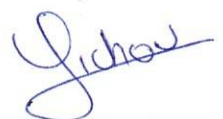
- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966,
- l'inventaire, le compte de résultat, le bilan et l'annexe de l'exercice écoulé,
- le texte des résolutions proposées.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés non gérants plus de quinze jours avant la date de la présente Assemblée, et que ces derniers ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions au gérant, ce dont l'Assemblée lui donne acte à l'unanimité.

Puis, le président rappelle que l'ordre du jour de la présente Assemblée est le suivant :

- lecture du rapport de gestion du gérant sur la situation et l'activité de la société durant l'exercice clos le 31 décembre 2025.
- lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966,
- approbation des comptes, du bilan et de l'annexe dudit exercice,
- quitus à la gérance,
- affectation des résultats
- approbation des conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966,
- questions diverses.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :



ABPHONE
SARL au capital de 1 000 euros
120 Allée Jules Auffret 93320 Les Pavillons Sous Bois
R.C.S. PARIS 909.075.707.00010

<p>RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 04 AVRIL 2026</p>

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire conformément aux dispositions de la Loi et des statuts de notre Société à l'effet de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents et pièces prévus par l'article 36 du Décret du 23 mars 1967 qui ont, en outre, été tenus à votre disposition au siège social dans les délais fixés par ledit article.

RESULTATS-AFFECTATION

L'exercice écoulé fait ressortir un bénéfice de 9 008 euros que nous vous proposons d'affecter de la façon suivante :

Report à Nouveau

Ce poste passe ainsi de 5 877 euros créditeur à 14 885 euros créditeur

Nous allons maintenant vous présenter plus en détail les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) que nous soumettons à votre approbation.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur

Vous trouverez dans l'Annexe toutes explications complémentaires.

Nous vous invitons à voter le texte des résolutions que nous soumettons maintenant à votre approbation.

Fait à Pavillons sous Bois,
Le 04 AVRIL 2026

M. ICHOU
Gérant



ABPHONE
SARL au capital de 1 000 euros
120 Allée Jules Auffret 93320 Les Pavillons Sous Bois
R.C.S. PARIS 909.075.707.00010

TEXTES DES RESOLUTIONS PROPOSE A
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 04 AVRIL 2026

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la Gérance relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2025, approuve ces comptes, tels qu'ils ont été présentés et se soldant par un bénéfice de 9 008 Euros. Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion de la Gérance.

En conséquence, elle donne à la Gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 9 008 euros de la manière suivante :

- Report à Nouveau.

Ce poste passe ainsi de 5 877 euros créditeur à 14 885 euros créditeur

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé par le gérant et les associés.

Two handwritten signatures in blue ink, likely of the manager and the associates, are placed at the bottom of the document.



DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

IDENTIFICATION	
M ICHOU AHMED	<u>Pour le compte de :</u> SARL AB PHONE 120 ALLEE JULES AUFFRET 93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS
A COMPLETER	
A COMPLETER	
<u>N° d'adhérent</u> : 20230140024747	<u>N° SIREN</u> : 909 075 707 <u>Régime d'imposition</u> : RSI <u>Période déclarée</u> : Année 2025 <u>Date limite de dépôt</u> : 20/05/2026

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS
Formulaire N° 2065 <i>(applicable au 31/12/2025)</i>
Annexe N° 2065-BIS <i>(applicable au 31/12/2022)</i>
Annexe N° 2033-A <i>(applicable au 31/12/2025)</i>
Annexe N° 2033-B <i>(applicable au 31/12/2025)</i>
Annexe N° 2033-C <i>(applicable au 31/12/2021)</i>
Annexe N° 2033-D <i>(applicable au 31/12/2025)</i>
Annexe N° 2033-E <i>(applicable au 31/12/2025)</i>
Annexe N° 2033-F <i>(applicable au 31/12/2024)</i>
Annexe N° 2033-G <i>(applicable au 31/12/2021)</i>
Annexe N° 2059-H <i>(applicable au 31/12/2017)</i>
Annexe N° 2059-I <i>(applicable au 31/12/2017)</i>
Annexe N° 2069-RCI <i>(applicable au 31/12/2025)</i>

Bilan simplifié

A - ACTIF

	Brut	Amortissements Provisions	Net Exercice clos en N
1 - Actif immobilisé			
Immobilisations corporelles	14 209	9 235	4 974
TOTAL I (5)	14 209	9 235	4 974
2 - Actif circulant			
Stocks marchandises	15 200		15 200
Disponibilités	6 075		6 075
TOTAL II	21 275		21 275
TOTAL GENERAL (I + II)	35 484	9 235	26 249

B - PASSIF

	Net Exercice clos en N
1 - Capitaux propres	
Capital social ou individuel	1 000
Report à nouveau	5 878
Résultat de l'exercice	9 008
TOTAL I	15 886
3 - Dettes (4)	
Autres dettes	10 363
TOTAL III	10 363
TOTAL GENERAL (I + II + III)	26 249

Compte de résultat simplifié de l'exercice

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION			Exercice N	
Ventes de marchandises		dont export et livraisons intracommunautaires		27 325
Production vendue	Services	dont export et livraisons intracommunautaires		208 345
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				235 670
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				147 009
Variation de stock (marchandises)				900
Autres charges externes				25 476
Impôts, taxes et versements assimilés				1 062
	dont TP/CFE, CVAE		1 173	
Rémunérations du personnel				45 508
Cotisations sociales				867
Dotations aux dépréciations				4 102
Total des charges d'exploitation (II)				224 924
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				10 746
Produits et charges divers	Charges exceptionnelles (VI)			125
	Impôts sur les bénéfices (VII)			1 612
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				9 009

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
	9 009	
Réintégrations de l'exercice		
Impôts et taxes non déductibles		1 612
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		
	10 621	
2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		
	10 621	

Immobilisations

Amortissements – Plus-values – Moins-values

I - IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations corporelles					
Installations techniques matériel et outillage industriels	1 714			1 714	
Installations générales, agencements et aménagements divers	3 333			3 333	
Matériel de transport	4 750			4 750	
Autres immobilisations corporelles	4 411			4 411	
TOTAL rubrique I	14 208			14 208	

II - AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises)	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	300	1 414		1 714
Installations générales, agencements, aménagements divers	3 333			3 333
Matériel de transport		1 187		1 187
Autres immobilisations corporelles	1 500	1 500		3 000
TOTAL rubrique II	5 133	4 101		9 234

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE***Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-D

(Applicable au 31/12/2025)

Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires – Déficits reportables – Divers

III - DIVERS

Montant de la TVA collectée	26 299
Montant de la TVA déductible sur biens et services <i>(sauf immobilisations)</i>	12 267

Contribution économique territoriale
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE RÉFÉRENCE CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	235 670
TOTAL 1	235 670

III - CHARGES À RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

Achats	147 009
Variation négative des stocks	900
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	7 468
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	14 039
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	1 062
TOTAL 3	170 478

IV - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE

Calcul de la valeur ajoutée (<i>Total 1 + Total 2 - Total 3</i>)	65 192
---	---------------

Composition du capital social

LISTE DES PERSONNES OU GROUPEMENTS DE PERSONNES DE DROIT OU DE FAIT DÉTENANT DIRECTEMENT AU MOINS 10% DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	<input type="text" value="2"/>	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	<input type="text" value="100"/>
Total du nombre d'associés	<input type="text" value="2"/>	Total du nombre de parts ou d'actions	<input type="text" value="100"/>

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

1	Titre	<input type="text" value="MR"/>		
	Nom et prénom	<input type="text" value="ICHOU AHMED"/>	Nom d'usage	<input type="text"/>
	Nombre de parts ou d'actions	<input type="text" value="50"/>	Pourcentage de détention	<input type="text" value="50,00%"/>
	Date de naissance	<input type="text" value="05/10/1995"/>	Pays de naissance	<input type="text" value="FRANCE"/>
	Code postal de naissance	<input type="text" value="93150"/>	Commune de naissance	<input type="text" value="LE BLANC MESNIL"/>
	Numéro, type et nom de voie <input type="text" value="11 ALLEE DE NONNEVILLE"/>			
	Code postal	<input type="text" value="93270"/>	Ville	<input type="text" value="SEVRAN"/>
Pays <input type="text" value="FRANCE"/>				
2	Titre	<input type="text" value="MR"/>		
	Nom et prénom	<input type="text" value="ICHOU BILLAL"/>	Nom d'usage	<input type="text"/>
	Nombre de parts ou d'actions	<input type="text" value="50"/>	Pourcentage de détention	<input type="text" value="50,00%"/>
	Date de naissance	<input type="text" value="05/12/1990"/>	Pays de naissance	<input type="text" value="FRANCE"/>
	Code postal de naissance	<input type="text" value="93150"/>	Commune de naissance	<input type="text" value="LE BLANC MESNIL"/>
	Numéro, type et nom de voie <input type="text" value="11 ALLEE DE NONNEVILLE"/>			
	Code postal	<input type="text" value="93270"/>	Ville	<input type="text" value="SEVRAN"/>
Pays <input type="text" value="FRANCE"/>				



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-G

(Applicable au 31/12/2021)

Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case.



Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Composition du capital

Si vous n'avez à remplir aucune case du formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case



Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2069-RCI

(Applicable au 31/12/2025)

Réductions et crédits d'impôts de l'exercice

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case

